Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Rue des Déportés,10
7740 PECQ
info@pecq.be

URBANISME - LOGEMENT

Agent traitant :
[redacted]
Tél : 069/25.95.13
nathalie.vancles@pecq.be

Pecq, le 2 septembre 2026

ACTALEX
Boulevard d'Herseaux 1

7711 DOTTIGNIES

N/Réf. : /
V/Réf.: JPH/2262046
Annexe(s) : /

- 1.777.81

Objet : Informations notariales – Articles D.IV.99, 100 et 105 du Code du Développement territorial (CoDT)

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 26 août 2026 relative à un bien sis **rue de l'Escalette 2 à 7740 - PECQ**, cadastré 1ère division, section B n° 717 E, appartenant à la [redacted] nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement territorial :

Le bien en cause :
- est situé en **zone d'habitat** au plan de secteur de TOURNAI – LEUZE - PERUWELZ approuvé par AR en date du 24.07.1981 ;
- n'est pas situé dans le périmètre d'un schéma d'orientation local (anciennement PCA - RUE) ,
- est situé en zone de contraintes karstiques faibles ;
- n'est pas situé en zone d'aléa d'inondation par débordement ; pas d'axe de ruissellement dans la parcelle ;
- n'est pas situé en zone Natura 2000 / à proximité d'une zone Natura 2000 ;
- est situé en zone de régime d'assainissement collectif au PASH ;
- n'est pas repris à la carte archéologique ;

Suivant les informations en notre possession, le bien :
- n'est pas classé ni inscrit sur une liste de sauvegarde ;
- n'est pas frappé d'un arrêté d'expropriation
- n'a pas fait l'objet d'un permis d'urbanisation ;
- a fait l'objet d'un permis d'urbanisme en date du 20.11.2025 pour la démolition de l'habitation ;
- bénéficie d'un accès à une voirie, équipée en eau et électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux ;

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

[redacted]

Le Bourgmestre,

[redacted]

